

Investissement Locatif

defiscaliser.comprendrechoisir.com

Propriétaire à 250€/mois avec la défiscalisation immobilière.

NEWS | GRAND ANGLE | ESSENTIEL | INTERVIEWS | TRIBUNES | BRÈVES

Maroc : L'affaire de spoliation d'un MRE classée sans suite

Migrations | Publié le 12.10.2012 à 18h23 | Par Ghita Ismaili

★ Mettre en favoris

Imprimer

Suggérer une correction

Cela fait près de 11 mois que Bouchta Makcharrade, un MRE de France originaire de Meknès, est décédé. Alors qu'il venait passer des vacances auprès de sa famille au Maroc, Bouchta Makcharrade avait découvert que son terrain avait été vendu en son absence. Aujourd'hui, l'affaire est encore loin d'être résolue.



Ph : Illustration

L'affaire de spoliation **Bouchta Makcharrade** a été classée sans suite. La nouvelle vient de nous être annoncée par son fils Jamal Makcharrade, qu'on a joint par téléphone cet après-midi. Le verdict, jugé « incompréhensible » par les membres de sa famille, leur a été communiqué début septembre par le procureur général du roi

près la Cour d'appel de Meknès, un certain Chakir Abdelkebir.

Ce dernier évoquant l'apparition de deux témoins dans l'affaire qui attestent avoir été présents lors de la conclusion de la vente du terrain de Bouchta Makcharrade à son actuel « propriétaire ». Sauf que pour le fils du défunt, il n'en est rien.

Un terrain « guichs »...

Le terrain en question, contenant des oliviers centenaires et qui s'étale sur un hectare dans la région de Meknès, est invendable. Il s'agit en réalité d'une terre dite Guich, qui lui avait été offerte par l'Etat marocain, durant l'époque coloniale, en guise de reconnaissance envers son militantisme. « Ces terres ne sont absolument pas vendables. Elles sont héritées de père en fils et ces derniers ont uniquement un droit de jouissance, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent qu'exploiter librement la richesse de ces terres, mais qu'elles ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat de vente », nous expliquait alors, en avril dernier, Abdelali Boutaleb, avocat à Casablanca, spécialiste en droit foncier. Mais, visiblement, cela n'a pas empêché la vente du terrain de Bouchta Makcharrade.

...vendu à 700 000 dhs

Ce Marocain qui résidait à Montpellier était, pour rappel, venu en 2008 passer ses vacances d'été au Maroc auprès de sa famille. Une fois chez lui, il apprend avec grande stupeur que son terrain a été vendu en son absence au prix de 700 000 dirhams. Selon son fils Jamal, l'acheteur serait un riche « millionnaire de Meknès ». A l'annonce de la nouvelle, Bouchta est victime d'une attaque cérébrale. Il revient alors en France où il reste hospitalisé pendant six mois, la moitié de son corps étant paralysée. Le sexagénaire sera par la suite atteint d'un cancer avant de rendre son dernier souffle le 1^{er} janvier 2012.

Aujourd'hui son fils, Jamal est dans l'incompréhension totale. Affirmant qu'il dispose de tous les documents officiels nécessaires à la résolution de cette affaire, il ne compte pas

Vente de Succession

vendresuccession.com

Rachat de vos murs commerciaux en indivision ou usufruit

Syndic de copropriété

fr.servicestart.com

Jusqu'à 5 devis gratuits de syndic pour gérer votre copropriété

Successions Espagne

successionespaigne.com

Restitution de droits de succession Obtenez

Facebook

Vous, [Opigez Marianne](#) et 33 514 autres personnes aimez ça.



Zapping Vidéos 1 2 3 4 5



Les articles les plus...

- | Populaires | Commentés | Partagés |
|------------|---|----------|
| 1 | Sahara : Le Maroc arrache le départ d'un allié du Polisario de... | |
| 2 | Nador : Le Maroc construit une barrière armée de lames pour... | |
| 3 | France: Pas de poste au Maroc pour un diplomate au nom trop... | |
| 4 | Elections européennes : Une liste insolite en faveur de... | |
| 5 | Maroc : Une femme nourrit l'ambition d'évincer Nabil... | |

baisser les bras.

Recommander **Partager** 37 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.

Suivre : spoliation, MRE, meknes, guich, procureur du roi, Bouchta Makcharrade

★ **Mettre en favoris**

Imprimer

[Suggérer une correction](#)

SUIVRE YABILADI

<33k

Suivre

+1

<96

Recevoir des alertes

Vous Vendez Un Bien?

partenaire-europeen.fr

Jez 100% Entre Particuliers Vendez Sans Commission à la Vente

Dans le même thème



Les victimes de spoliation immobilière au Maroc se réunissent au sein d'une association

4



Après « l'enfer » vécu au Maroc, deux Français portent plainte contre Fabius

E-mail

9



Maroc : 699 propriétés spoliées par une mafia

Réagir

9 commentaires

[Voir tous les commentaires](#)

Sujet :

Commentaire :

Email :

Je souhaite recevoir un email à chaque commentaire sur cet article

Envoyer

Se la couler douce?

Auteur : MAROCALIN

Date : le 15 octobre 2012 à 17h15

★ J'aime 0

Je me demande sur quels critères repose l'octroi à certains particuliers des biens Guich, des biens Habous et autres, qu'ils soient en terre ou en immobilier? Pour d'autres (particuliers toujours!), on accorde des Grimates; ces fameux agréments pour le transport public ou l'exploitation des carrières minières...

On me dira qu'il suffit d'appartenir à une famille de Moukawama ou Moujahidine; ces familles dont un ou plusieurs aïeux auraient combattu l'envahisseur par le passé!..

Partout dans le monde les gens ont lutté pour l'indépendance de leur pays et n'ont pas été "récompensés" à l'instar des marocains cependant!

Au Maroc et nulle part ailleurs il existe des lois et des décrets qui régissent et répartissent ces "récompenses" par des textes écrites il y a un siècle. Des lois mal posées et qui ne répondent pas aux structures d'un pays qui se veut moderne et en voie de développement. A cet effet, je ne vois pas où peut être l'utilité du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

IL faudra mettre un terme avec les pratiques moyenâgeuses et inciter tout le monde au travail au lieu du préférentisme qui garantit la richesse des uns sur le dos des autres. Et seulement on pourra dire que le Maroc est un pays en voie de développement...

[Répondre](#) [Signaler un abus](#)

Arnaques et couscous

Auteur : rory

Date : le 13 octobre 2012 à 13h41

★ J'aime 0

Des personnes peu scrupuleuses proposent à la vente des terrains situés sur les berges du lac Bin Ouidane, j'ai

Vous Vendez Un Bien?

partenaire-europeen.fr



Vendez 100% Entre Particuliers Vendez Sans Commission à la Vente

pour habitude d'y aller pêcher et je peux vous confirmer que c'est gros coup d'arnaque, alors méfiance.

 Répondre  Signaler un abus

Au maroc c est normal! ON VOLE

Auteur : MREretour
Date : le 13 octobre 2012 à 11h57

 J'aime 0

c est la realite au maroc on vole, et on trouve toujours un chemin pour te voler, les histoires qu on connait, on peut meme creer un toute mafia pour ca, par exp. groupe de notaires, avocats, juristes, fonctionnaires,.....meme tribunal.

je te conseille de voir un avocat qui fait une demande d annulation du contrat en civil, pas de procureur de roi.....

mon affaire similaire est pendant 22 ans en cours et maintenant presque gagner, ils trouvent un autre chemin en ant le terrain pour l utilite publique....
la vie de travail en europe est investi dans ce terrain et tout est presque perdu.....

 Répondre  Signaler un abus

4 i corruption règne en maitre

Auteur : anassi
Date : le 13 octobre 2012 à 11h18

 J'aime 0

E-mail

9 id un maroc libre de tous ces corrompues, qu'ils fassent comme en france pour les ventes des terrains... pas moins mais un notaire digne de ce nom et tout titré et cadastré.....

Réagir

une usurpation d'identité, vol escroquerie abus de confiance qui retien mon conjoint depuis 2 mois au maroc pour témoigner et retrouver ses droits, le procureur avait demandé 12 ans à 15 ans de prison contre le commissaire qui a voler nos documents civils.

Verdicte : 7 ans uniquement, sa femme a sortie de je ne sai ou des billets devant le nez du juge... et les victimes ont tout perdu et payé tous les crédits que ce pourri a mis sur leurs dos...nous avosn vécu dans le cauchemard pendant 2 ans... un innocent a pris 7 ans de prison pour rien just pour protégé le frère de ce pourri....

 Répondre  Signaler un abus

Droit coutumier

Auteur : Nghanagh
Date : le 13 octobre 2012 à 10h46

 J'aime 0

Quand allons-nous abroger les lois coutumières ? ça n'a aucun sens que 2 ensembles de lois cohabitent dans le même pays, et quelques fois contradictoires. Sortons enfin du moyen âge !

Pour chaque acte de droit coutumier, il suffit de réunir les témoins en nombre qu'il faut pour faire ce que l'on veut ! Cela fonctionnait correctement lorsque les hommes étaient des Hommes dignes et de parole. Aujourd'hui avec la décadence moral, ces mécanismes deviennent très dangereux pour la société !

 Répondre  Signaler un abus

1 2

مخيمات تندوف: حركة شباب التغيير المعارضة تنشئ جناحها...



أسامة السعيدى ضمن أفضل خمس صفقات في الدوري الإنجليزي



سلطات الرباط ترفض تسلم الملف القانوني لجمعية "الحرية الآن"

